

# Conseils communaux

Séance du 18 décembre 2015

Monsieur Benoit TRICOT est absent et excusé.

## SÉANCE A HUIT CLOS

## SÉANCE PUBLIQUE

Ouverture de la séance publique à 19h30.

Le Conseil,

Décide, à l'unanimité, d'approuver le tableau de bord prospectif de la commune.

Prend note du rapport accompagnant le budget de l'exercice 2016 en application de l'article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Décide, à l'unanimité, d'approuver le budget communal et ses annexes pour l'exercice 2016.

Décide, à l'unanimité, d'intervenir à concurrence de 147.589 euros dans le budget 2016 de la zone de police Famenne-Ardenne en ce compris la participation au plan « drogue », montant estimatif.

Décide, à l'unanimité, d'approuver le budget du CPAS et ses annexes pour l'exercice 2016.

Décide, à l'unanimité, d'octroyer des avantages sociaux aux écoles libre et communale de la commune de Rendeux – année 2016.

Décide, à l'unanimité, de désigner un auteur de projet pour l'étude et la surveillance des travaux d'entretien extraordinaire de la voirie en 2016 – approbation des conditions et du mode de passation (procédure négociée sans publicité).

Décide, à l'unanimité, de désigner un coordinateur sécurité-santé pour les travaux d'entretien extraordinaire de la voirie en 2016 - approbation des conditions et du mode de passation (procédure négociée sans publicité).

Décide, à l'unanimité, pour le dossier FRIC (réfection de voirie et d'égouttage), d'introduire et d'approuver une fiche complémentaire n°3 « entretien de voiries communales dans la commune de Rendeux ».

Décide, à l'unanimité, d'approuver les conditions de vente d'une parcelle communale à Rendeux-Bas.

Décide, à l'unanimité, d'approuver le projet d'acte d'emprise Carez pour les travaux rue de l'Ourthe dans le cadre du FRIC.

Prend connaissance, à l'unanimité, de l'arrêté qui confirme les montants de régularisation 2014 – services de sécurité incendie.

Décide, à l'unanimité, d'approuver le règlement général de police modifié suite à l'approbation par le Conseil communal du 24.11.2015 du protocole d'accord relatif aux sanctions administratives communales en cas d'infractions mixtes.

Prend connaissance, à l'unanimité, des autorisations de chantier et d'un arrêté du Bourgmestre.

Prend connaissance, à l'unanimité des décisions de l'autorité de tutelle.

Décide, à l'unanimité, de modifier le programme CLE 2015, et d'approuver le rapport d'activité 2014-2015 et le plan d'actions 2015-2016.

Décide, à l'unanimité, d'allouer une subvention en nature au Royal Sporting Club de Rendeux couvrant les charges de chauffage, électricité, eau et entretien du bâtiment en 2016.

Décide, à l'unanimité, d'allouer une subvention en nature au rapid club de Devantave couvrant les frais de chauffage, d'électricité et entretien des bâtiments en 2016.

Décide, à l'unanimité, d'allouer un subside exceptionnel au Rapid Club de Devantave pour l'acquisition de matériel sportif pour l'année 2015.

Décide, à l'unanimité, d'octroyer les subventions aux sportifs dans le cadre du mérite sportif – années 2014-2015 (subvention de 250 euros à chacun des sportifs mis à l'honneur, soit une subvention de 2000 euros).

Séance levée à 21h15.